Ville d'Acton Vale

grille des usages principaux et des normes

	Usage dominant	Classes d'usages	Article de zonage		Zon	es	
ĺ				220			
ŀ	HABITATION	classe A-1 unifamiliale isolée					_
	HABITATION	classe A-1 unifamiliale isolee		 			
		classe A-2 unifamiliale juffelee classe A-3 unifamiliale en rangée		 			
		classe B-1 bifamiliale et trifamiliale isolée		+			
		classe B-2 bifamiliale et trifamiliale jumelé					
		classe B-3 bifamiliale et trifamiliale en ran					
		classe C-1 multifamiliale isolée (4 à 8 log.					
		classe C-2 multifamiliale isolée (9 log. et p	ólus)				
		classe D - habitation communautaire					
l		classe E - maison mobile					
ſ	COMMERCE	classe A-1 bureaux		•			
		classe A-2 services		•			
		classe A-3 écoles musique, danse		•			
		classe A-4 alimentation (- de 300 m ca)		•			
		classe A-5 vente au détail (- de 300 m ca)		•			
		classe A-6 meubles, équip. (- de 300 m ca)		•			
		classe A-7 commerces (+ de 300 m ca)		•			
		classe A-8 imprimeries (- de 200 m ca)		 			
		classe B-1 spectacles, salles de réunion classe B-2 bars, brasseries	1	 			+
		classe B-2 bars, brasseries classe B-3 commerces érotiques		 			
		classe B-3 commerces erotiques					-+
		classe B-5 arcades		 			
		classe B-6 récréation ext. intensive	art. 17.4	+			
		classe B-7 récréation ext. extensive	art. 17.4	 			
		classe B-8 observation nature					
		classe B-9 clubs sociaux		•			
		classe C-1 hébergement	1				
		classe C-2 gîte du passant					
		classe C-3 restauration		•			
		classe C-4 cantines					
		classe D-1 poste d'essence		•			
		classe D-2 station service, lave-autos	art. 19.2	•			
		classe D-3 ateliers d'entretien	art. 19.2,19.3	•			
		classe D-4 vente de véhicules	art. 19.2	•			
		classe D-5 pièces et accessoires		•			
		classe E-1 construction, terrassement					
		classe E-2 vente en gros, transport	art. 17.2				
		classe E-3 para-agricole					
١		classe E-4 autres usages commerciaux					
	INDUSTRIE	classe A	art. 20.2				
		classe B	art. 20.2	 			
		classe C	art. 20.2	 			$\!\!\!\!+\!\!\!\!\!-$
		classe D extraction	art. 17.5,20.2	 		-	+
		classe E récupération, recyclage	art. 20.2	 			+
١	DUDUICET	classe F traitement boues, lisiers classe A-1 services gouvernementaux	art. 20.2	 		-	$-\!\!\!+\!\!\!\!-$
	PUBLIC ET	classe A-1 services gouvernementaux classe A-2 santé, éducation	1	 	+ +	-+	-+
		classe A-2 sante, education classe A-3 centres d'accueil		 			-+
	INSTITUTIONNEL	classe A-4 services culturels et communa	utaires	+			
	INSTITUTIONNEL	classe A-5 sécurité publique, voirie	Tataneo Tataneo				
		classe A-6 lieux de culte					
		classe B parcs, équipements récréatifs		•			
		classe C équip. publics	art. 7.5.2	 			
		classe D infras. publiques		•			
Ì	AGRICOLE	classe A agriculture et forêt	art. 21.1				
		classe B élevage	art. 21.1				
		classe C activités complémentaires					
1		classe D animaux domestiques	art. 21.2				
ſ	Notes particulières:						

Ville d'Acton Vale

grille des usages principaux et des normes

			Article de zonage	Zones		
				220		
	IMPLANTATION	marge de recul avant min. (m)	art. 6.2.1.2	7,6		
		marge de recul latérale min. (m)		2		
		somme des marges de recul latérales		4		
		min. (m)		-		
		marge de recul arrière min. (m)		3		
	BÄTIMENT	hauteur maximale (étage)		3		
l 🏻		hauteur minimale (étage)				
NORMES		hauteur maximale (m)		_		
~		façade minimale (m)		7,3		
9		profondeur minimale (m)		6		
~		superficie min. au sol (m ca)		55		
	RAPPORTS	espace bâti/terrain max., bâtiment principal (%)		50		
		espace bâti/terrain max. bâtiment accessoire (%)		10		
	AUTRES NORMES	normes patrimoniales	art. 14.3			
		zones à risque d'inondation	art. 17.1.1			
		zones à risque d'érosion	art. 17.1.2			
		projet intégré				
		PIIA				
	AMENDEMENT	Règ. 241-2012 en vigueur le 17 oct. 2012				
ပ္သ						
DIVERS	Notes particulières:					